



## **Avis du WWF**

### **sur le projet de « carte des vocations » et les objectifs stratégiques environnementaux pour la façade Méditerranée**

*dans le cadre du groupe de travail DSF du Conseil maritime de façade de Méditerranée*

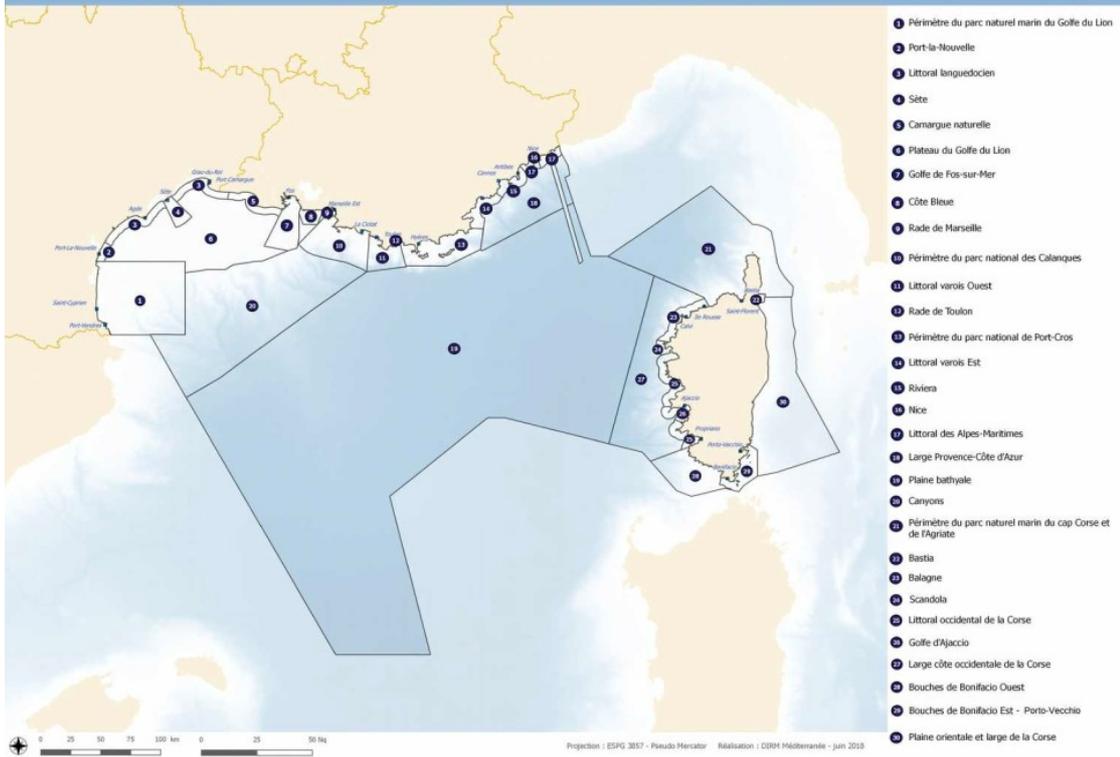
En préambule, nous souhaitons remercier, à ce stade de la concertation où une vision d'avenir commence à être formalisée pour la Mer Méditerranée, la Direction Interrégionale de la Mer en Méditerranée pour la qualité de la concertation organisée avec l'ensemble des parties prenantes de la façade, sur les différentes thématiques à enjeu pour les acteurs. Nous prenons la mesure de la difficulté de l'exercice de planification de l'espace maritime mené pour la première fois par la France et cet avis se veut une contribution constructive à une réflexion collective.

Le présent avis s'appuie sur les instructions de la Directive PEM qui rappelle l'importance de mettre en œuvre une approche écosystémique.

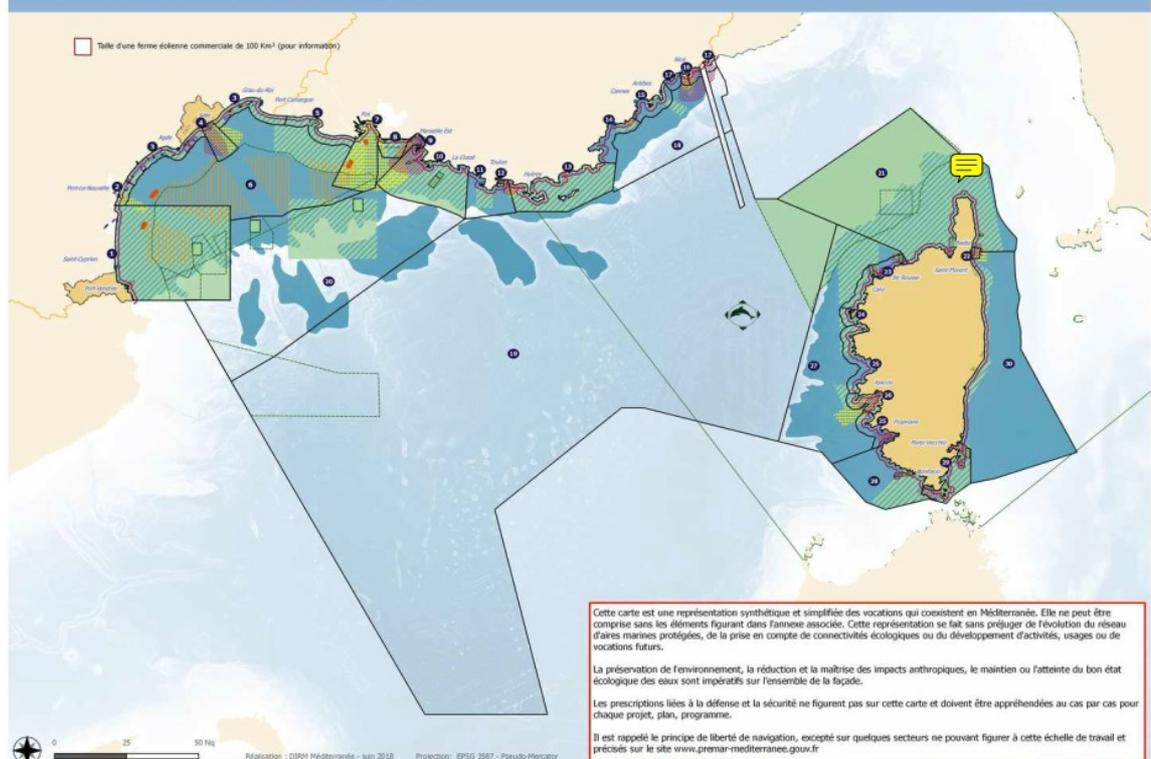
### **1. Commentaires et propositions sur les « cartes des vocations »**

Deux projets de « carte des vocations » sont proposées:

## Proposition de carte de vocations (1/2)

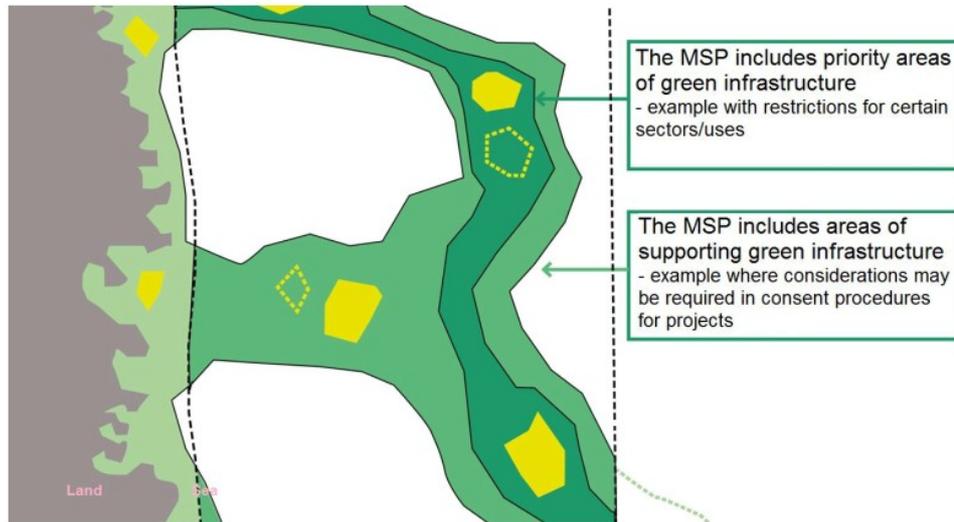


## Proposition de carte de vocations (2/2)



- Il conviendrait de préciser l'articulation entre les deux cartes.
- La deuxième carte représente plutôt un projet de zonage d'activités.

- Ces cartes ne reflètent qu'indirectement les écosystèmes marins et notamment l'importance de certaines zones du point de vue écosystémique. Elle prend pour proxy les limites administratives des aires marines protégées existantes
- Une carte des vocations devrait selon nous pouvoir mettre en évidence les zones de haute valeur écologique, comme dans l'exemple suivant issu de la PEM en Suède.



*Légende : schéma représentant les zones de haute valeur écologique, appelées infrastructure verte, dans le contexte de la PEM en Suède. Les zones jaunes représentent les AMP, les zones en pointillé jaune les projet d'AMP. Différents usages et niveaux réglementaires peuvent s'appliquer dans les différentes parties de l'infrastructure verte, selon les zones de plus ou moins haute valeur écologique.*

- Il sera utile de considérer la faisabilité de cet exercice lorsque la planification avancera vers une échelle plus locale.
- La carte qui avait été discutée le 29 mai 2018 propose d'envisager la protection de la zone des canyons. Cf ci-dessous.



- Connectivité à envisager et donc à représenter par des flèches entre les aires marines protégées et une légende appropriée
- Projets de création ou d'extension d'AMP
  - Extension de la Réserve Naturelle de Scandola
  - Désignation en cours de site Natura 2000 au large

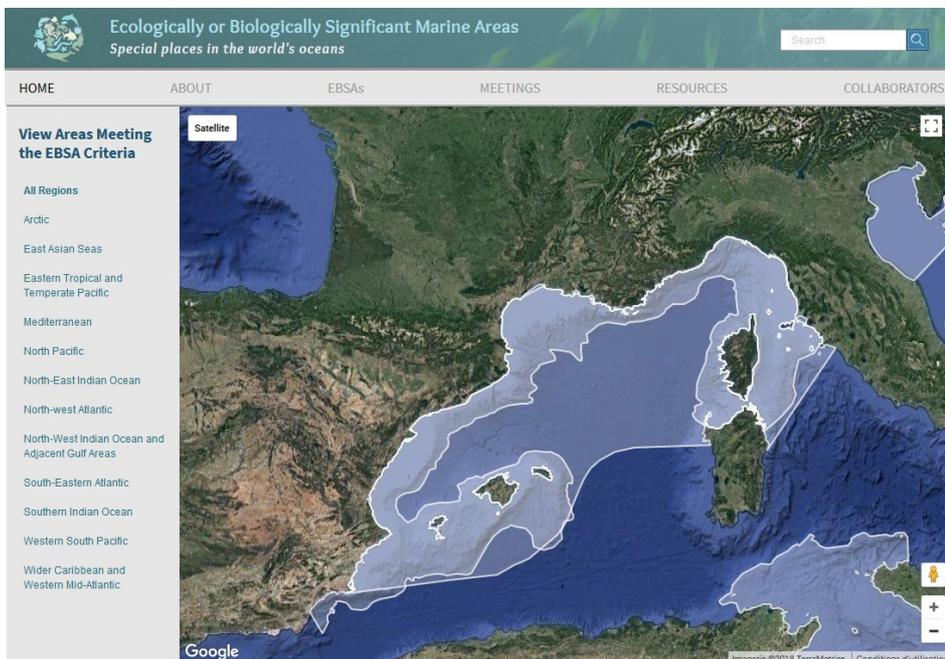
## 2. Commentaires sur les objectifs stratégiques environnementaux

Concernant les objectifs stratégiques environnementaux, nous soulignons que peu de temps a pu être consacré à la discussion à ce sujet lors de la réunion du 29 mai dernier.

⇒ **Nous sollicitons donc un délai supplémentaire après le CMF pour pouvoir envoyer nos commentaires sur les objectifs environnementaux.**

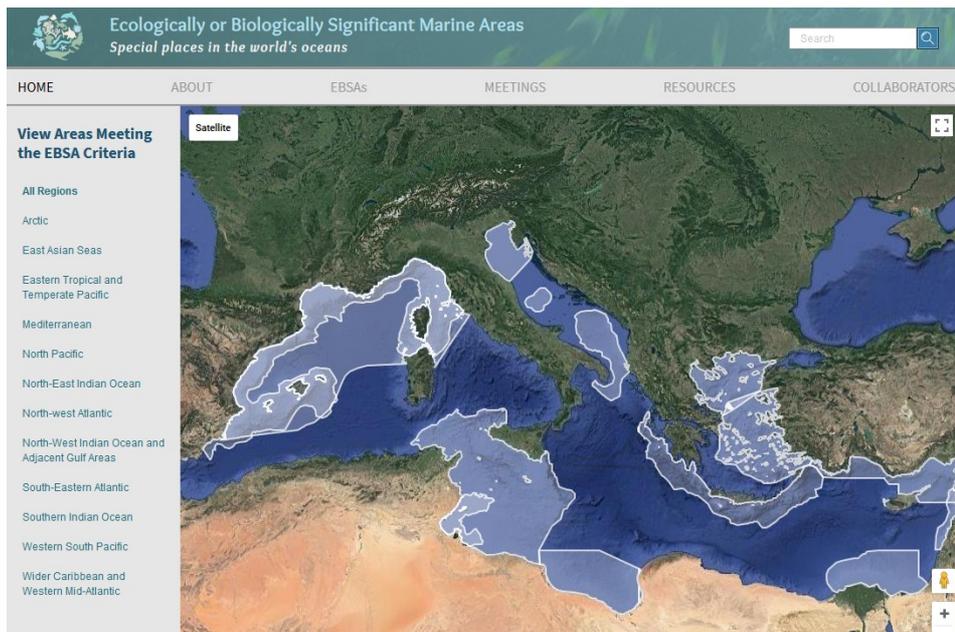
### **NOTE IMPORTANTE :**

Nous rappelons que les eaux sous juridiction française en Méditerranée se trouvent dans une Zone d'Importance Ecologique et Biologique (ZIEB) telles qu'elles ont été identifiées sous la Convention pour la Diversité Biologique. La carte ci-dessous rappelle l'existence de ces zones :



ZIEB en Méditerranée occidentale

Source : [Convention sur la Diversité Biologique](#)



ZIEB en Méditerranée :

Source : [Convention sur la Diversité Biologique](#)

Cette carte serait utilement intégrée dans le projet de DSF pour fournir une vision d'ensemble à l'échelle de l'ensemble de la façade sur laquelle il y a consensus au niveau français.